Le comité central a le plaisir de vous convoquer à la

78ème assemblée générale ordinaire de la FSG Lausanne-Ville, qui aura lieu le

**vendredi 25 mars 2022 à 19h00**

au Centre œcuménique du Bois-Gentil, ch. du Bois-Gentil 9, 1018 Lausanne.

Cet ordre du jour fait office de convocation. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée.

Ordre du jour

Ouverture et salutations

1. Désignation des scrutateurs
2. Acceptation du procès-verbal de l’assemblée générale 2021
   1. Mise en discussion et vote
3. Rapport du comité central
   1. Présidence
   2. Caisse
      1. Présentation des comptes 2021
      2. Commission de vérification des comptes
   3. Mise en discussion et vote
4. Budget de la caisse centrale
   1. Présentation du budget 2022
   2. Mise en discussion et vote
5. Rapport des sections
6. Démissions et admissions
   1. Comité central
   2. Commission de vérification des comptes
   3. Porte(s)-drapeaux
   4. Archiviste
   5. Visiteur(s) aux malades
   6. Comité de sections
   7. Responsable caisse HH
   8. Mise en discussion et vote
7. Honorariat des titres honorifiques (les propositions doivent parvenir au comité central au plus tard le 11.03.2022 à l’adresse postale de la société)
   1. Présentation
   2. Mise en discussion et vote
8. Activités 2022
9. Propositions individuelles (les propositions doivent parvenir au comité central au plus tard le 11.03.2022 à l’adresse postale de la société)
   1. Propositions
   2. Mise en discussion et vote
10. Divers et clôture

Vous pouvez demander le procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire 2021 en vous adressant à l’un des membres du comité central. Le procès-verbal est également à votre disposition sur [www.lausanne-ville.ch](http://www.lausanne-ville.ch) .

A 20h00 nous aurons le privilège d’avoir une présentation du nouveau projet de quartier « Métamorphose » qui se construit actuellement dans notre quartier.

Un apéritif dînatoire vous sera offert durant cette présentation.